



Conseil exécutif 2020-2021

L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke

Réunion #7 - Automne 2020

Mercredi le 28 octobre 2020

Université de Sherbrooke --- A8-248

Code de couleurs pour ordre d'importance/urgence:

- : Urgent (réponse nécessaire pour cette semaine)
- : Moyennement urgent (Il faut en parler au moins au courant de la semaine)
- : Important, mais pas urgent (Ça peut attendre, mais il faut en parler)
- : Ne nécessite pas notre attention tout de suite.

Présent.es:

Émily Abud
Maxime Barrette-Bourque
Marie-Clarisse Berger
Thomas Blackburn-Boily
Saïd Kassabie
Noémie Painchaud
Noémie Perrault
Béatrice Petitclerc
Yan Simoneau
Arianne Tévis-Beauchamp

Observateur.rices:

1. Ouverture de la séance

Arianne Tévis-Beauchamp déclare l'ouverture de la séance à 18H19.

2. Désignation du praesidium

Thomas Blackburn-Boily propose Arianne Tévis-Beauchamp à la présidence et Maxime Barrette-Bourque et Marie-Clarisse Berger au secrétariat.

Béatrice Petitclerc appuie.

AU

3. Adoption de l'ordre du jour

Noémie Perrault propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

Noémie Painchaud appuie.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. Adoption des procès-verbaux

5. Tour de table

6. Suivi des dossiers en cours

6.1. Partage des informations de nos instances

Arianne Tévis-Beauchamp : Je voulais juste savoir où on en est.

Béatrice Petitclerc: J'ai fait une section sur le site avec les points saillants, avec un lien pour les procès verbaux. Pour l'IG ça va être avec Canevas. J'ai fait ça short and sweet.

Arianne Tévis-Beauchamp : Merci !!

7. Dossiers internes

7.1. Configuration du local

Arianne Tévis-Beauchamp : La Faculté est venue mettre au point la configuration de notre local de l'AGED, il faut le laisser tel quel et ne pas y ajouter de chaises.

Saïd Kassabie : Est-ce qu'on doit continuer de faire la police dans l'EnDroit? Ou ils vont prendre quelqu'un de l'Escouade Covid?

Arianne Tévis-Beauchamp: Pour l'endroit, ils ont réduit le nombre de personnes à 15. Il n'était pu supposé avoir d'escouade après la relâche, mais de ce que j'ai discuté avec Me Gaulin, oui on va s'assurer qu'il n'y ait pas 50 chaises dans le local, et nous allons essayer de désinfecter, mais ce n'est pas notre travail de faire la police du covid. On est toutefois prêt à collaborer avec eux sans toutefois faire le travail à leur place.

Noémie Perrault: Quand j'avais fait l'Escouade covid au café Gigi, dans les endroits que je devais surveiller l'AGED en faisait partie. Je pense que je pourrais écrire à la coordonnatrice de l'escouade Gigi pour qu'elle fasse un rappel pour que l'escouade vienne à l'AGED.

Arianne Tévis-Beauchamp : Go for it! Rendu là on fait notre part!

7.2. Café

Arianne Tévis-Beauchamp : Notre convention de partenariat avec le café des maîtres a expiré le 14 août 2020 et ne sera pas renouvelée cette année. Il faut donc se trouver un nouveau fournisseur de café, avez-vous des idées ? Aussi, Yan propose que l'on achète un sucrier, ce qui pourrait potentiellement être accepté par la Faculté. Qu'en pensez-vous ?

Béatrice Petitclerc: Je propose les brûleries Faro, je sais qu'ils sont pro-étudiants et supportent des démarches étudiantes. Pour le sucrier, je ne vois pas la différence entre celui-ci et ce que nous utilisons en ce moment, donc la cuillère et le pot à sucre.

Saïd Kassabie : Nathalie Noel avait mentionner le Café Caus. Je me demandais c'était quoi l'affaire avec Café Caus. Sinon, pour le sucrier, je pense que Nathalie Noël avait dit que le dessus était ouvert. Donc, il faudrait que le dessus soit fermé.

Yan Simoneau : Je parle d'un sucrier qui se referme tout seul. C'est facilement nettoyable.

Thomas Blackburn Boily: *onomatopée « ho »*

Arianne Tévis-Beauchamp: Pour répondre à Saïd, je ne suis pas au courant, mais je ferai la recherche. On a un contrat de location avec VanHoute et quand ils sont venu réparer la machine et ils m'ont laissé savoir qu'on devrait peut-être avoir leur café.

Maxime Barrette-Bourque: Si possible, j'aimerais qu'on choisisse un fournisseur avec nos valeurs (équitable, éthique, environnemental). Je ne proposerais pas une grosse compagnie.

Noémie Perrault: Il me semble qu'au Gigi c'est ça qu'ils avaient comme sucrier et cette année ils ont des sachets. Donc, même si ça respecte les normes de Noël, mais avec la situation actuel on devrait prendre des sachets individuels.

Thomas Blackburn-Boily : J'allais parler en faveur du sucrier, mais l'idée des sachets compostables est très bonnes.

Emily Abud : Je voulais juste savoir s'il y a une nécessité d'avoir du sucre. Est-ce que ça vaut la peine vue la faible demande. Sinon, les sachets de sucre compostable c'est bon.

Noémie Perrault : Je pense que le sucre est quand même apprécié. On pourrait faire un test sans acheter le gros sac costco, mais on pourrait acheter un petit sac en mettant quelque peu de sucre à la fois. L'exec pourrait remplir le contenant de sachet de sucre.

Emily Abud: Bonne idée, est-ce qu'on pourrait vérifier si le sucrier est correct? Si on va vers les sachets de sucre il faudrait mettre un bac de compost.

Béatrice Petitclerc : On pourrait prendre le sucrier du Café Gigi.

Emily Abud : Je pense qu'on en ait un peu importe. La petite cuillère dans le pot c'est pas chic, covid ou pas.

Arianne Tévis-Beauchamp: Donc, au niveau Café, je vais commencer par faire mes recherches à savoir si on a une entente d'exclusivité et faire le nécessaire pour comprendre les modalités. Si ça ne fonctionne pas, je vais y aller avec du café équitable, locale, selon les valeurs de l'AGED. Peut-être qu'on pourrait faire un comité conjoint pour chercher des fournisseurs. Pour le sucre, je m'engage à vérifier si le sucrier c'est correcte, sinon nous allons aller avec des sachets compostables.

7.3. Assemblée générale

Saïd Kassabie: Je vous avais déjà parlé avant la relâche à savoir si on faisait l'AG dans la semaine du 2 ou du 9. Pour le 2 c'est trop serré vu les points en CA. Suite au sondage des coordos, c'était mitigé. Il y avait autant de personnes qui ont voté pour toutes les options. La meilleure semaine serait la semaine du 9, car le CA est prévu cette semaine. J'enverrais l'avis de convocation en début de semaine prochaine. Je voulais savoir si ça vous allait de faire ça dans la semaine du 9.

Thomas Blackburn-Boily: Dans la semaine du 9, c'est la semaine du Congrès de la FEUS. Il ne faudrait pas que ce soit le 15. Pour avoir un praesidium ça va être difficile. Surtout que je vais être dans la délégation de l'AGED avec d'autres administrateurs. Sans compter les comités d'études lundi-mardi en soirée.

Béatrice Petitclerc: Le 11 en soirée il y a une soirée CDP et le 12 il y a une activité de bien-être. Il faudrait que ce soit jeudi dès 18h30.

Saïd Kassabie: Donc, jeudi il n'y a pas de cours à partir de 16h (jusqu'à 19h), excluant les exceptions. Ça pourrait être jeudi le 12 novembre 2020 à 16h30. Sinon, ça pourrait être le jeudi à 18h. Pour les points qu'il y a déjà à l'AG, c'est des points des États Financiers, ça se peut qu'il y ait des réformes dépendamment du CA. Je dirais peut-être jeudi à 18h. Ça va durer moins de 3h.

Béatrice Petitclerc: Je pourrais acheter des codes civils annotés en disant que le tirage sera à la fin pour attirer et retenir des membres.

Noémie Perrault: C'est sur que je ne pourrais pas être là. C'est une soirée de rencontre pour les procès pénal et pour les concours. Je sais d'ailleurs que Vince Beaupré non plus, qui est tout de même un membre du CA. Aussi, je me demande vraiment si un jeudi on perd pas l'intérêt des gens.

Maxime Barrette-Bourque: Pour l'idée du tirage, pour avoir l'attention des gens on peut prendre l'idée d'Ari des mots secrets, mais c'est peut-être compliqué

Arianne Tévis-Beauchamp : On pourrait le faire !

Béatrice Petitclerc : Le 11 et le 12, c'est les journées de consultation des intras.

Saïd Kassabie : J'aurais préféré lundi ou mardi. Vers la fin de semaine les gens sont fatigués. Sinon, si la semaine du 9 c'est compliqué, on pourrait le faire la semaine du 16. Le 16 ou le 17 serait possible.

Yan Simoneau : Je veux rappeler à Bé que l'AGED à octroyer 400\$ au comité mobilisation.

Thomas Blackburn-Boily : Le mieux ça serait la semaine du 16.

Emily Abud: C'est pas encore sur le calendrier, mais défilé de mode et DVA font une activité le 16 et 17 à 16h.

Yan Simoneau: On pourrait faire ça la fin de semaine. Soit le 22 novembre.

Saïd Kassabie: Quand j'ai fait le sondage, c'était égale dans toutes les semaines. Sauf dans le semaine du 23. On pourrait faire le 17 à 17h.

Emily Abud: Ça dépend. Je ne sais pas si je serai là.

Saïd Kassabie: C'est une option pour les comités s'ils veulent désigner une personne non-membre pour y aller.

Noémie Perrault: Ce qui arrangerait DVA défilé, je le ferais le 17 novembre 19h, après les cours de 16h-19h. Les troisièmes ont presque tous des cours. Ça arrangerait tout le monde.

Yan Simoneau: 19h, ça nous met à finir plus tard que 22h, la participation diminuant drastiquement.

Marie-Clarisse Berger: Moi aussi j'ai un cours de 4@7 les mardis.

Saïd Kassabie: On pourrait aussi le faire le 16 pour alterner entre les lundis et mardis.

Saïd Kassabie propose que l'Assemblée Générale soit le 16 novembre à 17H.

Yan Simoneau appuie.

Noémie Painchaud: En 3e année, il y a 120 personnes qui sont dans une cathédrale. On risque de perdre tous les 3e années.

Arianne propose l'amendement suivant: Faire l'AG le 17 novembre à 19h.

Noémie Perrault appuie.

Saïd Kassabie : Je vous inviterais à battre l'amendement. Ça fait déjà deux fois qu'on fait ça les mardis. J'aimerais qu'on scinde l'amendement.

Thomas Blackburn-Boily : Je vous invite à voter pour le 17 novembre à 19h, les gens peuvent se coucher tard. On n'a pas d'élections non plus.

Noémie Perrault demande le vote.

Vote pour faire l'AG le 17 novembre.

Abstention: 1

Pour: 7

Contre: 2

Adopté à la majorité

Vote pour que l'AG soit à 19h.

Abst: 4

Pour :5

Contre : 1

Adopté.

Proposition initiale : AU

8. Dossiers externes

8.1. Deuxième congrès de la FEUS

Thomas Blackburn-Boily: Le deuxième congrès de la FEUS aura lieu la semaine du 9 novembre. Arianne, Noémie Perrault et Emily je vous tient au courant dès que j'ai les dates de vos comités, mais ça s'en vient!

8.2. Lettre ouverte de la FEUS

Saïd Kassabie: Aujourd'hui des membres de la FEUS nous ont avisé que vendredi il va avoir une table interfacultaire pour faire une lettre ouverte pour divers sujets.

Noémie Painchaud: C'est plutôt par rapport au fait que tout ceux qui ont le covid ne soient pas pénalisés. Ils sont sur qu'ils vont écrire une lettre ouverte. On veut le plus de

co-signataires. La lettre c'est pour uniformiser le mode d'éducation comodal. Si ça ne passe pas, ils veulent jouer dur.

Yan Simoneau : Dans cette lettre-là, est-ce qu'ils vont parler des modalités des examens finaux?

Noémie Painchaud : Non, ils n'ont pas parlé des examens. C'est vraiment par faculté les examens, le rectorat n'a pas son mot à dire.

Maxime Barrette-Bourque : On n'est pas assez informés, donc je mettrais le point en dépôt parce que ça touche mon poste et c'est un point sensible. 2e, je vous fais mon sermon une prochaine fois.

**Maxime Barrette-Bourque propose de mettre le point en dépôt.
Béatrice Petitclerc appuie.**

Thomas Blackburn-Boily: Je suis pour le fait qu'on mette ça en dépôt, mais j'aimerais avoir les orientations pour vendredi. Moi les points que j'apporterais seraient ceux du CE (ex: cours à la cathédrale plus accessibles). On est en faveur du comodal, mais pour les examens, en présentiel, ça a bien fonctionné. Donc, ce serait les points que j'amènerais.

Arianne Tévis-Beauchamp : On doit vraiment parler de la proposition de Maxime et non de la lettre. Aussi, on doit avoir plus d'infos par rapport à ce sujet car la faculté n'a pas le recours, c'est vraiment le corps professoral...

Noémie Painchaud : Les étudiants pourraient signer des contrats pour le respect des droits d'auteurs. C'était une solution apportée par la FEUSS car c'est quelque chose qui se fait dans certaines facultés et ça marche très bien. Ils voulaient donc uniformiser le tout dans toute l'Université.

Maxime Barrette-Bourque : Présentement, le corps professoral est vraiment sous le choc, j'ai travaillé fort pour la cathédrale et ce n'est pas encore réglé. Présentement la plaie est ouverte et je ne crois pas que les profs sont ouverts à se faire enregistrer live.

AU

9. Dossiers financiers

10. Dossiers académiques

10.1. Concours uOttawa:

Maxime Barrette-Bourque : L'uOttawa nous invite à prendre part à un concours oratoire. Ce sera en ligne. Ils nous invitent à choisir 2 ou 3 participants afin d'organiser le concours entre les différentes facultés. C'est la rencontre du discours éloquent et de la

dialectique. Les participants ont comme objectif de prononcer un discours à la fois convaincant et captivant à l'aide de divers procédés linguistiques et de tournures de phrases esthétiques. Contrairement à un concours de plaidoirie, la question à laquelle les participants ont à répondre n'est pas juridique, quoiqu'elle puisse avoir une connotation juridique. Néanmoins, ils n'ont pas à se fonder sur des sources de droit pour faire valoir leur point. Les infos supplémentaires sont sur le groupe du CE, j'ai fait un post tantôt.

Thomas Blackburn-Boily : Tout dépendant du moment, je peux aider. J'ai aussi Coupe Face-à-face, ils pourraient peut-être nous aider. Donc, c'est quand l'événement?

Maxime Barrette-Bourque : Je n'ai pas de date, mais le dévoilement des gagnants est début mars.

Ariane Tévis-Beauchamp : On pourrait aussi faire un comité conjoint avec les membres de l'AGED, il faudrait que quelqu'un du CE assure un rôle de coordination dans ce comité conjoint.

Noémie Perrault : Max m'avait approché pour l'organisation, sauf que moi j'ai ma plaidoirie en février. Je ne suis pas sûre de pouvoir prendre tout ça seule. J'avais pensé à toi Thom, car il y a beaucoup de liens avec l'autre uni et il y a l'aspect académique. Je suis vraiment d'accord avec l'idée d'Ari, on peut en parler aux gens pour faire un comité et s'il n'y a pas d'intérêt on peut prioriser les membres hors CE.

Marie-Clarisse Berger : Est-ce que c'est seulement pour les troisième année ?

Noémie Perrault : Il n'y a pas de restrictions.

Thomas Blackburn-Boily : Ça ferait bien pour les liens avec UOttawa. Je commencerais par en parler aux gens de Coupe Face-à-Face et après aux membres de l'AGED. Les gagnants de la Coupe Face-à-Face des années passées pourraient aussi être intéressés.

10.2. Examen finaux:

Maxime Barrette-Bourque : Les examens finaux seront en présentiel et la faculté n'entend pas demander aux enseignants de se préparer un plan B. Or, pour la session prochaine il y aura un plan B obligatoire.

Noémie Perrault : Ça veut dire que si quelqu'un est en covid pendant les finaux, c'est juste l'intra qui vaut 100%?

Maxime Bourque : Il ya une reprise dans les semaines qui suivent.

Noémie Painchaud : C'est quand qu'on va recevoir les dates pour les finaux?

Maxime Barrette-Bourque: Vous avez été nombreux à me poser la question. L'horaire est fait. Il manque seulement à procéder à la vérification des locaux. Il sera probablement disponible au début de la semaine prochaine si tout se déroule comme prévu.

10.3. Sondage modification de la directive facultaire - H21:

Maxime Barrette-Bourque : Il y eu un problème avec le vidéo de la Tribune. Mais sinon le reste ça va. J'aurais besoin de volontaires pour un comité conjoint qui viserait à construire un sondage qui devra répondre avant le 9 novembre (et présenté à la même date à la direction) sur la volonté des étudiants à modifier les règlements facultaires sur la reprises des intras. Je dois rencontrer Rousseau. C'est possible que ça ne passe pas. On pourrait aussi mandaté un comité de révision pour réviser l'ensemble des règlements pour qu'ils soient plus applicable au contexte pandémique. Des volontaires? Des suggestions (surtout sur la forme, pour éviter les biais méthodologique)?

Arianne Tévis-Beauchamp : J'ai eu une discussion avec Me Gaulin, je suis encore mélangée par rapport à ce sujet. Il faut vraiment considérer le fait que ça ajoute une charge de travail à Max. Le problème c'est que les gens n'avaient pas la possibilité d'avoir une reprise s'ils avaient la Covid. L'affaire, c'est que si on y va avec la reprise, ça peut être n'importe quoi, une autre sorte d'examens. Si vous regarder dans le calendrier, c'est pas mal collé avec les finaux. Ce n'est pas l'idéal, car c'est trop près des finaux. C'est l'envers de la médaille. Moi la reprise, ça me met off. Si on fait la changement de directive et tout, il y a vraiment des reprises d'intras, tu ne peux pas choisir. Ils ne veulent pas que ça deviennent stratégique. Ils faut penser à l'intérêt de nos membres.

Béatrice Petitclerc : Si on décide de mandater Max à faire le sondage, je crois qu'il serait pertinent que Thomas amène le tout en CM afin de connaître la position des autres associations quant aux examens intras. Sinon, pour la deuxième situation où on ne fait pas le processus de sondage, il faudrait prendre les devants et expliquer aux étudiants pourquoi il ne serait pas stratégique de modifier les règlements facultaires quant aux examens.

Saïd Kassabie : Max, si tu as besoin d'aide je suis là.

Noémie Perrault : 1e: Je me demande c'est quoi l'intérêt de refaire un sondage, malgré les failles que tu soulevais dans ton sondage. On pourrait lancer Max sans faire le sondage. 2e, si on modifie les directives facultaire, est-ce qu'on peut demander que ce soit la semaine d'après? Ça pourrait être établi pour le timeline pour que ce soit plus rapproché. Sinon je comprend que c'est ridicule de foutre un intra juste avant les finaux.

Arianne Tévis-Beauchamp: Moi on m'a dit que c'est pas possible la semaine d'après car c'est un processus par étape, car tu peux savoir la veille d'un exam que tu vas avoir besoin d'une reprise. C'est assez complexe car il font exams par étudiants. Il faut que ça passe en assemblée des profs et ils vont surement voter contre.

Maxime Barrette-Bourque : Le plan B, c'est fait pour viser tout le monde. Donc la direction ne peut pas dicter aux profs quoi faire. Aussi, le plan B c'est pour la COVID, donc il faut penser à long-terme, à tous les aspects (ex: mortalité).

Noémie Perrault : Si on prévoit que ça passe dans le conseil des profs, j'ai l'impression que l'argument de délai s'applique plus ou moins. Quand ils déposeraient leur examen, ils déposeraient leur plan de reprise. Aussi, pour le sondage que tu avais fait Max avant les intras, tu parlais de la situation COVID, donc ton nouveau sondage serait pour COVID et tout le reste? Je crois que ça porte à confusion.

Maxime Barrette-Bourque : D'où l'intérêt de faire une campagne d'information. La direction semble réticente, donc il va falloir faire un sondage béton et des arguments béton. Faut les tirer vers notre position. La campagne servira à ce qu'il n'y ait pas d'ambiguïtés. Les points de modifications aux RGs, ce serait quelque chose applicable en général et à long terme. Il faut penser à l'intérêt des étudiants. Ça fait des années que c'est comme ça et ça toujours fonctionner.

Noémie Perrault : Je crois que ça pourrait être pertinent qu'ils puissent avoir l'opportunité qu'ils aient leur reprise d'intra, même si c'est en mi-novembre. Peut-être que c'est l'idéal pour certaines personnes. On n'est pas à l'abri d'une prochaine pandémie. Rendu là, les étudiants peuvent prendre leur propre décision. Il faudrait regarder s'il y a des injustices à ce niveau-là.

Arianne Tévis-Beauchamp : Juste revenir sur certains points. Aujourd'hui on discute si on se lance dans le projet ou non. Si oui, j'ai un délai dans lequel je dois écrire à Me Gaulin pour entamer le processus. Dans ces délais, ce n'est pas assuré qu'on aille les résultats des sondages qui soient représentatifs de l'opinion des étudiants. Il faut aussi que je précise que si on change la directive, l'étudiant n'aura pas le choix. Automatiquement, il devra reprendre l'intra. Pour tout ce qui est question de pratique. Tous les corrigés de l'examen de l'intra sont envoyés au prof.

Émily Abud : On avait plutôt parlé avec Rousseau de donner le choix à l'étudiant de reprendre tous ses examens ou de ne rien reprendre. Pas un choix par examen. Il faut aussi penser par exemple, covid ou décès d'un proche, tu n'est pas nécessairement «apte» à reprendre ton intra par après.

Maxime Barrette-Bourque : Ils ont demandé ce qu'on voulait faire. On a dit qu'il serait favorable de donner le choix de TOUT reprendre ses examens ou non. Ça ne veut pas dire que ça va passer.

Thomas Blackburn-Boily : Je pense que s'il faut commencer maintenant, le sondage est vraiment pertinent pour la suite des choses. Si on a un sondage qui n'est pas favorable, on arrête tout ça. Dans la situation, c'est des points qui ont été amenés. Il nous faut des arguments béton comme Max l'a dit, donc un sondage béton.

Noémie Perrault : Tant qu'à courir le risque, pourquoi on voudrait perdre la face. On pourrait partir avec ce qu'on a déjà (c'est dans l'intérêt des membres). Je comprend que tu n'as pas ton sondage, mais tu peux avoir un résultat boboche. La situation varie beaucoup d'une personne à l'autre. Je veux pas généraliser, mais il y a un équilibre à avoir sans que tu refasses un sondage

Maxime Barrette-Bourque : Je suis pas à l'aise de prendre un sondage comme j'en ai fait un. Je veux que ça reste démocratique.

Marie-Clarisse Berger : Pour ton point Ari, je ne suis pas sûre de comprendre... Les étudiants auraient accès à l'intra qui vient juste d'être faits par leurs collègues?

Arianne Tévis-Beauchamp : Tout le monde va avoir accès au corrigé fait par la consultation des examens. Ceux qui n'ont pas fait l'examen, ils auront accès au corrigé qui est remis lors de la consultation des examens.

Marie-Clarisse Berger : Si on permet de faire des reprises, peu importe la situation, il serait peut-être facile de caller malade pour ne pas faire l'examen et simplement le repousser.

Arianne Tévis-Beauchamp: Simplement symptôme sans billet du médecin, le décanat autorise déjà de ne pas faire l'exam. Je crois qu'en ce moment, c'est impossible qu'on puisse donner une réponse clair au décanat. Il faudrait qu'on donne un rush, mais là il faudrait informer les gens et ensuite faire le sondage. On est vraiment trop serré dans le temps. On est pas prêt. Les étudiants ne connaissent pas bien la situation.

Béatrice Petitclerc : C'est juste qu'on parle de sondages et tout, mais concrètement on a de la misère à avoir un taux de participation élevé. Quand le sujet est chaud, les gens s'y intéressent. Si on explique bien la situation, les gens vont embarquer. Ça n'affecte pas beaucoup de monde, quand il y a vraiment d'autres choses à faire, ça vient chercher une minime partie de monde. Il faut juste expliquer pourquoi ce n'est pas essentiel et stratégique pour tout le monde.

Thomas Blackburn-Boily: Si ça ne nous demande pas trop d'énergie d'informer et de faire le sondage (Article 18 CPc = proportionnalité). Mais je rejoins Bé, il faut rester cohérent. Je ne savais pas moi non plus pour l'aspect de révision de l'intra pour quelqu'un qui n'a pas fait son examen.

Arianne Tévis-Beauchamp propose l'ouverture d'une plénière à 20H26.
Noémie Perraut appuie.

Noémie Painchaud quitte à 20h44

La plénière se termine à 20h50

Yan Simoneau propose d'informer le décanat qu'aucun mécanisme de changement de directives ne sera entrepris pour la session d'hiver 2021 et que le CE s'engage à informer la communauté étudiante des raisons supportant cette décision. Le CE s'engage aussi à sonder l'avis des étudiants quant à la poursuite des procédures pour les sessions ultérieures.

Béatrice Petitclerc appuie.

Le vote est demandé.

Abstention : 1

Pour : 8

Contre : 0

Adopté à majorité.

Noémie revient à 20h53.

11. Dossiers des activités étudiantes

12. Dossiers communication

12.1. Publication - Projets de nos membres

Béatrice Petitclerc : Suite à la demande présentée par Thomas Poirier concernant le GoFundMe pour son jeu, il faudrait clarifier quelles seraient les modalités uniformes pour permettre ou interdire la publication d'une telle sorte dans le groupe de l'AGED.

Ça vaut la peine d'être partagé, c'est pas une vente, c'est un projet étudiant et ça rentre dans la mission de l'AGED. Si on accepte des vidéos de législateurs, pourquoi pas ça?

Saïd Kassabie : Je vois une différence avec le Movember par exemple. Movember c'est une cause pas pour la personne directement. Ça n'a pas vraiment de lien avec le droit, c'est plus de la politique américaine. Des étudiantes ont lancé un café, c'est aussi de la vente, mais les étudiants peuvent plus en profiter. Pour la publication de Poirier je ne vois pas de lien.

Thomas Blackburn-Boily: J'aimerais faire du pouce sur l'idée de Bé. L'esprit du GoFundMe, c'est d'avoir un financement pour un projet. Oui, ce n'est pas dans l'intérêt de tous les membres, mais en tant qu'asso on doit appuyer nos membres. La vision utilitariste n'est pas bien appuyée. Le groupe doit s'appuyer les uns les autres. On peut faire le partage dans un moment opportun qui ne nuira pas aux autres publications.

Yan Simoneau: C'est une vente selon moi car kickstarter, si tu n'atteint pas ton but, kickstarter va garder les fonds. Alors c'est pour cette raison que je ressens un malaise à ce que cette publication soit publiée.

Noémie Painchaud: Il nous demande de quoi de vraiment pas si gros. On encourage la vente de plein de choses (ex: Café des Maîtres). C'est juste un post qui encourage juste la personne et ça reste aux membres d'embarquer ou non. Je vois beaucoup de gens qui l'encourage déjà. Je ne vois pas le problème vu qu'on publie des trucs en lien avec des party.

Saïd Kassabie : Je vois une grosse différence avec les cafés, il y a moyen de voir ça comme la vie étudiante. Le projet kickstarter est beaucoup moins concret que ce qu'on a eu. La page de l'AGED n'est pas le meilleur endroit pour faire ça. Ça a plus ça place sur le comité de politique.

Noémie Perrault : J'appuie Saïd et Yan, ça ne bénéficie pas aux membres. C'est pas pareil que Movember, on ouvre la porte à des précédents. Oui, on a déjà mis des trucs moins en lien avec l'AGED, mais justement lui je ne le mettrais pas. Il ne faut pas utiliser l'AGED comme de réseautage. On peut faire un groupe séparer.

Maxime Bourque : L'alternative de faire la promo via dans le comité de droit constitu. Ce que je suggère c'est qu'on passe au vote sur si on le fait sur la page de l'AGED ou non et si on le fait sur le comité de droit constitutionnel.

Thomas propose que le CE mandate Béatrice Peticlerc de partager la publication de Thomas Poirier à propos de son Kickstarter sur le groupe de l'AGED, au moment opportun.

Noémie Painchaud appuie.

Béatrice Peticlerc : Il reste juste 5 jours au kickstarter. Tout ce qui vient par rapport aux précédents, il n'y a pas eu tant d'entreprises ou de projets étudiants qui ont demandé d'être publié sur le groupe. Et les membres de l'AGED sont là pour se supporter dans leur décision.

Marie-Clarisse Berger quitte à 22h17

Saïd Kassabie propose un amendement pour remplacer le mot "partager" par "refuser" et d'enlever les mots "au moment opportun".

Noémie Perrault appuie.

Abstention : 1

Pour : 3
Contre: 5

Marie-Clarisse Berger revient à 22h23.

Noémie Perrault demande le vote.

Abstention: 1
Pour: 6
Contre: 3

13. Dossiers professionnels

13.1. Partenariat GURU

Saïd Kassabie propose l'ouverture d'une plénière et d'un huis-clos.
Ariane Tévis-Beauchamp appuie.

La plénière et le huis-clos prennent fin à 22h.

14. Dossiers sur l'environnement et la condition étudiante

15. Dossiers premières année

16. Varia

16.1. Brunch de fin de mois

Ariane Tévis-Beauchamp: COCO FRUTTI 7H00 LUNDI 2 NOVEMBRE

16.2. Soirée d'élection chez Black

16.3. Prochaines rencontres

- Lundi le 2 novembre 8H30 (A8-248)
- Mercredi le 11 novembre 8H30 (A8-348)
- Mercredi le 18 novembre 18H (A8-248)
- Lundi le 23 novembre 8H30 (A8-248)

17. Fermeture de la séance

La séance est levée à 22h30.